



Recherche en EPS

De l'autre côté de l'Atlantique

Prof. Dr. Vanessa Lentillon-Kaestner

HEP

Dans le cadre des projets PEERS (Projets d'Equipes Etudiantines en Réseaux Sociaux) financés par la DGES (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur), trois étudiant-e-s de la HEP et leur professeur ont eu la chance de se rendre en Californie, à l'« Humboldt State University », durant le mois d'octobre. Outre les échanges entre étudiants et professeurs ainsi que la mise en place d'une étude comparative sur l'éducation physique et sportive (EPS) entre le canton de Vaud et l'état de Californie, ce séjour aura également été l'occasion pour la délégation de la HEP d'assister à des leçons données à différents niveaux de la scolarité. A l'heure de la mise en application du Plan d'études romand (PER) et des réflexions sur la création de nouveaux moyens d'évaluation en EPS, le présent article nous propose une immersion dans une autre conception de l'enseignement du sport à l'école.

En préambule et afin de mieux cerner certains éléments développés dans les lignes qui suivent, il semble important de noter que la Californie subit de fortes restrictions financières à cause de la crise économique. Même si les études montrent que l'EPS peut contribuer à améliorer les performances dans les disciplines intellectuelles, cette branche est directement concernée par les coupes budgétaires menées dans les écoles californiennes.

Les différentes visites de leçons que nous avons eu l'occasion de faire nous ont montré que la conception de l'enseignement de l'EPS est très différente entre la Californie et le canton de Vaud. Deux éléments nous ont particulièrement marqué ; le nombre d'élèves par classe et leur tenue vestimentaire.

Jusqu'à 100 élèves !

La Californie est l'état des Etats-Unis où le nombre d'élèves par classe en EPS est le plus élevé. Le Département de l'éducation de Californie recommande un nombre moyen de 40 élèves par enseignant. Or sur le terrain, les classes sont beaucoup plus nombreuses. Par exemple, durant l'année scolaire 2007-2008, la taille des classes en EPS a augmenté de 26% alors que le nombre de professeurs a quant à lui été réduit de 22%. Ainsi, ces dernières années, le nombre d'élèves en cours d'EPS est en constante évolution pouvant atteindre une centaine pour un seul enseignant ! On se doute bien que dans ces conditions, le suivi de l'apprentissage des élèves par les enseignants est très difficile voire impossible. Ces derniers doivent constamment trouver des solutions pour que les élèves puissent retirer quelque chose de leurs leçons d'éducation physique. En discutant avec l'un des professeurs, nous avons appris qu'il choisissait une quinzaine d'élèves par période et focalisait son attention et ses feedbacks seulement sur ces derniers et que lors de la période suivante il choisissait d'autres élèves et ainsi de suite. Par ailleurs, pour faire face à ces effectifs très importants, les enseignants répartissent les élèves dans différentes salles ou terrains extérieurs et se déplacent

d'un lieu à l'autre. Cette situation les amène à ne jamais avoir tous leurs élèves sous contrôle les obligeant à leur laisser une grande autonomie.

Pas de tenue de sport

Le port d'une tenue adaptée à la pratique sportive n'est pas obligatoire pour les leçons d'éducation physique. Les élèves ne se changent donc pas dans la majorité des cas et pratiquent avec leur tenue et chaussures de la journée. Imaginez une petite fille avec une belle robe rose et des petits souliers vernis à talons en train de jouer au basketball. Si cette situation est impensable dans notre canton c'est ce que nous avons pourtant pu observer dans une école primaire américaine. Dommage que les photos d'élèves étaient interdites ! Cependant, dans certains établissements du secondaire, les élèves doivent obligatoirement porter un uniforme pour les leçons de sport. Or, ces uniformes se limitent aux vêtements et les élèves prennent part à la leçon avec leurs chaussures de ville (bottes avec talons, petits souliers, etc.). Cette non obligation du port d'une tenue adaptée en EPS pose trois problèmes de notre point de vue : un problème d'hygiène, de sécurité et d'entretien des salles de sport. En questionnant mon équivalent en Californie, il a défendu avec conviction cette liberté en matière d'habillement. Pour lui, la tenue n'est pas un frein à l'apprentissage et ne mérite donc pas qu'on la rende obligatoire. Les problèmes liés à l'hygiène ou à la sécurité lui paraissent secondaires.

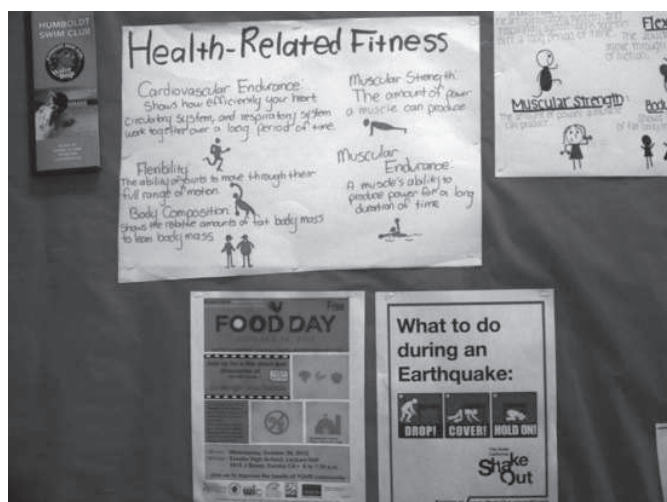
Un nombre d'heures en baisse

D'autres différences existent entre l'enseignement de l'EPS tel qu'on le connaît dans le canton de Vaud et celui pratiqué en Californie. On remarquera par exemple l'évaluation des élèves par des notes ou les recommandations en matière de dotation horaire. En Californie, ces dernières sont de 200 minutes d'EPS pour 10 jours d'école (en moyenne 1h40 par semaine) en primaire et le double en secondaire, soit 3h20 par semaine. Cependant, ces préconisations sont de moins

en moins suivies. En effet, l'enseignement de l'EPS est réduit voire supprimé dans les établissements aux moyens financiers les plus faibles. Durant l'année scolaire 2007-2008, le temps consacré à l'activité physique a diminué de 23%. Les écoles primaires sont les plus touchées par ce problème ; les enseignants ne donneraient plus que 30 minutes de leçon par semaine, loin des 100 minutes recommandées. Par ailleurs, la Californie, comme 18 autres états, donne le droit aux élèves du secondaire II qui le souhaitent d'être exemptés des cours d'EPS s'ils réussissent à atteindre les standards de santé établis sur des tests de condition physique (FITNESSGRAM, voir plus loin). Ainsi, selon une étude réalisée en 2007, 38% des jeunes californiens ne participent pas aux cours d'éducation physique à l'école et ce taux augmente dramatiquement avec l'âge, de 5% à l'âge de 12 ans à 77% des jeunes à 17 ans ! Ce déclin avec l'âge s'observe en Californie mais également dans l'ensemble des Etats-Unis. Alors que les experts et les textes officiels recommandent la pratique quotidienne d'une activité physique, seuls 42% des adolescents californiens parviennent à cette fréquence de pratique. Ce chiffre varie considérablement avec l'âge, chutant de 63% des jeunes de 12 ans à 15% lorsqu'ils atteignent 17 ans. Selon une étude réalisée en 2007, le nombre moyen de jours par semaine durant lesquels les adolescents âgés de 12 à 17 ans pratiquent une activité physique s'élève à 2.7.

Des tests de condition physique

En Californie, la condition physique des élèves fait l'objet d'une attention particulière. Ainsi, chaque année, les enseignants doivent faire passer des tests (FITNESSGRAM) afin d'évaluer la santé des jeunes et son évolution avec le temps. Ces tests permettent



d'évaluer la capacité aérobie des jeunes (tests de navette ou une course sur « 1 mile »), la composition corporelle (utilisation de la pince à plis cutanés ou mesure de l'indice de masse corporelle), l'endurance et la force

musculaire (relever le haut du corps le plus haut possible allongé à plat ventre, relever et abaisser le haut du corps allongé sur le dos, les pompes), et la flexibilité (assis en flexion vers l'avant avec les pieds contre un caisson). Des standards de santé ont été établis en fonction de l'âge et du sexe des élèves, appelés « healthy fitness zone ». Les résultats récents de ces tests montrent d'une part que 31 % des enfants en Californie sont physiquement en bonne santé et d'autre part un déclin de la condition physique des jeunes du primaire au secondaire depuis quelques années. Les problèmes d'obésité en Californie sont plus importants que chez nous et ont, ces 30 dernières années, plus que doublé pour les enfants âgés de 6 à 11 ans (de 7 à 17%) et plus que triplé pour les enfants âgés de 12 à 19 ans (de 5 à 18%). L'école a un rôle très important à jouer dans l'activité physique des jeunes et la prévention contre les problèmes de surpoids et d'obésité mais avec la crise, l'importance de l'EPS semble être devenue secondaire à l'école.

Projets de recherche en cours et futurs

Le but du projet de recherche mis en place pour l'année scolaire 2012-2013 entre la HEP et l' « Humboldt State University » est de comparer l'évolution de la condition physique d'élèves du secondaire I en cours d'EPS dans le canton de Vaud et en Californie durant environ trois mois. Cette étude, qui utilise à la fois des tests de condition physique (ceux du FITNESSGRAM) et des questionnaires sur la motivation, la perception du soi physique et sur le style de vie (nutrition, activités physiques), va permettre de comparer la condition physique des jeunes Suisses et Californiens et son évolution au travers des cours d'EPS (en contrôlant l'effet de la pratique extrascolaire). Elle va également permettre de comparer les problèmes de surpoids, les conduites alimentaires des élèves, leurs pratiques sportives extrascolaires, leurs motivations en lien avec l'activité physique et les perceptions de leurs capacités physiques.

Chaque année un nouveau projet de recherche va être mis en place. Etant donné que le SEPS a instauré des tests cantonaux de condition physique pour les élèves de première année des gymnases et des écoles professionnelles, nous souhaitons collaborer dans le futur afin de pouvoir utiliser les données recueillies ainsi que d'autres aspects en lien avec l'apprentissage en EPS et la santé (nutrition, activité physique, motivation, compétence physique perçue). Ces données permettront de pouvoir positionner la santé de nos jeunes et l'efficacité de notre enseignement au plan international.

Pour tout renseignement

Prof. Dr. Vanessa Lentillon-Kaestner
vanessa.lentillon-kaestner@hepl.ch